

MAISON NBK SERVICE

Commerce Général ; Import ; Export

NRC : 30 183 B.P. : 13 675 KIN I

KINSHASA - RDC



PLAN DE GESTION

PERIODE 2012-2015

GARANTIE D'APPROVISIONNEMENT CONVERTIBLE :

N° 042/CAB/MIN/ECN-EF/05

TERRITOIRE de DEMBA

DISTRICT de LULUA

PROVINCE de KASAÏ OCCIDENTAL

REALISE PAR : Arsène KHOMBE

Aménagiste Forestier

Avril 2011

1. INTRODUCTION

Le rapport de gestion de nos activités d'exploitation dans notre concession forestière de Demba, Garantie d'approvisionnement n° GA 042/5 du 22/08/2005 déclarée convertible suivant la notification n° 174/CAB/MIN/ECN-T/15/JEB/2009 du 21 janvier 2009, étale les activités réalisées et projetées de réalisation(Plan d'Aménagement).

Les activités forestières dans notre concession sont conformes à l'arrêté N° 28/CAB/MIN/ECN-T/27/JEB/08 du 07 Août 2008, qui fixe les modèles de contrat de concession d'exploitation des produits forestiers et des cahiers de charges.

L'exploitation des produits forestiers dans le respect des écosystèmes forestiers, garantit la pérennité du massif forestier et assure le développement économique et social de la population.

Les éléments de notre rapport de gestion font compte :

- Des activités forestières réalisées dans la concession
- Des activités prévues à développer (Plan d'Aménagement)
- Du dialogue participatif entre l'entreprise et la population pour un cahier des charges définitif.

2. PRESENTATION DE L'ENTREPRISE

Garantie d'Approvisionnement convertible :

N° GA 042/5 du 22/08/2005

Titulaire de la Garantie d'Approvisionnement : Maison NBK/Service

Nom de la concession : Demba

Adresse : 4 avenue du Port, 2^e étage Immeuble NIOKI, Commune de la Gombe

Téléphone : 0812102137 ; 0813096915 ; 0817804935

E-mail : vingala2003@yahoo.fr

Superficie totale de la concession(Ha) : 72600Ha (168598 Ha)

Superficie Utile : 14000Ha (30.283,97a)

Localisation Administrative de la concession :

Province : Kasai Occidental

District : Lulua

Territoire : Demba

Secteur : Mwanza Ngoma

3. SITUATION DE LA CONCESSION

3.1. Description Biophysique du Milieu

3.1.1. Relief et Hydrographie

- Rivière permanente : Mwanza Ngoma, Katusenga
- Rivière temporaire : Katondo, Kasabuanga, Bisuaya, Katoka

3.1.2. Climat

- Une saison de pluie :
 - Période :
 - Août à Décembre
 - Mars à Mai
- Une saison sèche
 - Période
 - 15 Mai au 15 Août (grande saison sèche)
 - 15 Janvier au 15 Février (petite saison sèche)

3.1.3. Végétation

➤ Flore Tableau 1 : Statistique sur la stratification forestière

Type de Forêts	Superficie. Ha	Pourcentage
Forêt dense sur sol ferme	18.332,58	10,87%
Forêt secondaire et cultures	52.781,56	31,29%
Forêt dense sur sol Hydromorphe	48.844,78	28,97%
Savane	48.639,08	28,84%

➤ Faune Tableau 2 : Présence de gros mammifères

Noms Scientifiques	Nom local
Loxodonta africana	Eléphant
Syncerus caffernanus	Buffle
Potomochoerus porcus	Nsombo

3.2. Contexte socio-économique du Milieu

La population vit de l'agriculture. L'amélioration des conditions socio-économiques de communautés passe par la gestion durable et la protection de la biodiversité de leur milieu.

Les AAC sont localisées dans le territoire de Demba, groupements de Kasanganayi et Kasonga Mubamba

La plupart des infrastructures doivent être réhabilitées (école, dispensaire,..).

Les enquêtes socio-économiques aideront à mieux connaître la population et de délimiter ses différents terroirs.

3.2.1. Agriculture

- a. Les techniques appliquées sont :
 - Coupe rase
 - Feu de brousse
 - Défrichements manuel et mécanique partiel
- b. Principales cultures :

Maïs, Manioc, Niébé, Arachide, Millet...

La production agricole n'est pas soutenue pour répondre aux besoins de la population.

c. Cause de la faible production agricole

- Manque d'équipements adéquats
- Manque de subvention
- Les semences de qualités font défaut
- La main d'œuvre pas bonne qualité aux nouvelles donnes
- L'acheminement des produits vers les centres de négoce.

3.2.2. Les infrastructures locales de base

- Les écoles
- Hôpital, Centres de santé et Postes de santé
- Anciennes Usines :
 - Scierie du Kasai
 - Exforka (exploitation forestière de Kakenge)
- Les chemins de fer Katanga-Kasai :
Trajets DEMBA-KANANGA (65km) et KANANGA-LUBUMBASHI (1200km) et DEMBA – ILEBO, puis ILEBO – KINSHASA par voie maritime.
- Les routes principales : DEMBA-KANANGA (65km), KANANGA-MBUJIMAYI (200km)

3.3. LES OPERATIONS FORESTIERES

3.3.1. Moyens matériels

- Engins lourds (bulldozers, camions grumiers, chargeurs à pneus, tracteurs à chaîne...)
- Treuil et câble
- Tronçonneuses
- Matériels informatiques (logiciel performant, GPS...)

3.3.2. Moyen humain

3.3.2.1. Personnels qualifiés

- Ingénieur forestier (botanistes, cartographe, sociologue, économiste...)
- Ingénieur technicien forestier (mécanique auto, électricien..)
- Technicien forestier (prospecteurs,...) Pour la plupart, les anciens des vieilles sociétés d'exploitation forestière (Exforka et Scierie du Kasai)
Les personnels médicaux, administratifs et financiers sont également souhaités.

3.3.2.2. Personnel non qualifiés

3.4. Essences forestières exploitables

Tableau 3 : Les essences couramment exploitées dans notre concession

Essences		Degré d'importance commerciale			
Nom commercial	Nom scientifique	I	II	III	IV
1. Iroko	Millicia exelsa	✓			
2. Oboto	Mammea africana			✓	
3. Tiama	Entandrophragma angolensis	✓			
4. diambi	Guarea laurentii		✓		
5. Kosipo	Entandrophragma candollei	✓			
6. Wambi	Tesmania africana			✓	
7. Sipo	Entandrophragma utile	✓			
8. Acajou d'Afrique	Khaya anthotheca	✓			
9. Mukulungu	Autranella congolensis		✓		
10. Dabema	Piptadeniastrum africanun		✓		
11. Tola	Priora balsmifera		✓		
12. Bossé clair	Guarea cedrata		✓		
13. Dibetou	Lovoa trichioïdes		✓		
14. Niové	Staudtia stipitata		✓		
15. Limbali	Gilbertiodendron dewevrei		✓		
16. Avodire					
17. Mepepe	Albizia adiantifolia			✓	
18. Bosenge					

3.5. Activités d'exploitation forestière

3.5.1. HISTORIQUE

La zone a connu une période de grande activité d'exploitation forestière avec deux sociétés :

- La Scierie de Kasai
- L'EXFORKA : l'exploitation forestière de Kakenge

La Société d'exploitation forestière « Maison NBK Service » a commencé les activités d'exploitation dans sa concession de DEMBA en 2004.

Les difficultés liées à l'évacuation de ses produits forestiers vers les marchés ont conduit à l'arrêt provisoire des activités.

Ses difficultés sont :

- La SNCC qui n'exploitait pas régulièrement dans le transport ferroviaire
- La crise financière mondiale
- La Faiblesse de la demande

3.5.2. Exploitation forestière réalisée

La société "Maison NBK Service" a véritablement procédé aux travaux d'exploitation forestière en 2004.

Sa production de 3 dernières années sont présentées dans le tableau 4 ci-dessous

Essence exploitée			Volume prélevé			
N°	Nom local	Nom scientifique	Année			Total m3 par essence
			2004	2005	2006	
1	Iroko	Millicia	475	1425	90	1990
2	Tiama	Entandrophragma angoleus	30	90	75	195
3	Kosipo	Entandrophragma candollei	140	210	70	420
4	Sipo	Entandrophragma utile	40	120	-	160
5	Mukulungu	Austranella congolemis	220	660	-	880
6	Dabema	Piptadeniastrum Africanum	376	1128	-	1504
7	Tola	Priora balsmifera	30	90	-	120
8	Rose clair	Guarea cedrata	20	60	40	120
9	Dibetou	Lovoa trichioïdes	30	90	90	210
10	Acajou d'Afrique	Chaya anthotheca	-	210	-	210
11	Angueuk	Ongokea gore	-	-	45	45
12	Niové	Stanoltia stipitata	40	120	-	160
13	Limbali	Gilbertiodendron dewevrei	90	270	-	360
14	Moabi	-	84	252	-	336
15	Avodine	-	-	66	-	66

16	Bosenge	-	-	255	-	255
17	Oboto	Mammea Africana	78	234	40	352
18	Kikio	-	-	-	40	40
		Total volume annuel	1653	5280	490	7423

La production est faible à la troisième année suite aux difficultés énoncées ci-haut en rapport avec l'évacuation de nos produits.

Pour statistique :

L'Iroko représente plus de 25% de production, suivi de Dabema, Mukulungu et les autres.

L'année 2005 est marquée par une forte production de 5280 m3.

3.5.3. Localisation de la zone d'exploitation (voir carte)

3.5.3.1. Localisation des 4 premières AAC

Les 4 AAC du Bloc quinquennal de la GA N°042/05 sont délimitées :

Au Nord : à partir de la rivière Nyindu jusqu'à la rivière Lubudi ;

Au Sud : à la limite artificielle de la route secondaire vers la rivière Mwanza Ngoma en passant par les villages Tshiniama, Kasisa ; jusqu'à la rivière Kolombe ;

A l'Est : la limite naturelle créée par la rivière Lubudi ;

A l'Ouest : à partir de la rivière Loatshi qui est une limite naturelle ajouter la limite artificielle jusqu'au village Tshiniama qui est le croisement de la route secondaire.

Surface utile retenue : 30.283,97 Ha

La détermination de la surface vraiment utile sera le résultat des travaux d'inventaire dans son Plan d'Aménagement.

Mais présentement c'est sur base de la cartographie que se dégage la superficie utile approximative et délimite le Bloc en 4 AAC.

Les éléments essentiels suivants, ont permis d'y atteindre :

- Les liens d'accessibilité dans la concession
- Les voies principales d'évacuation des produits

3.5.3.2. Superficie des 4 premières AAC

La délimitation des 4 AAC est réalisée sur base d'ouverture des layons :

- Largeur de layon 2 mètres
- Parcelles rectangulaires
- Les coordonnées géographiques des layons de base du début à la fin de layon.

3.5.3.3. Superficie des 4 AAC

Tableau 5 : Superficie de chaque AAC du bloc 1

AAC	Superficies totale de l'AAC (Ha)
AAC1	8428,9
AAC2	8428,9
AAC3	8428,9
AAC4	8428,9

4. MESURES ENVIRONNEMENTALES

4.1. Méthodes d'exploitation

Le code forestier dans ses mesures d'application (Guide Opérationnel) nous aide à mieux mener nos activités en garantissant :

- Le respect de la ressource d'avenir
- La protection des milieux fragiles
- Le ramassage des déchets (huiles, gas-oil, ordures divers...)

Une politique de formation aux métiers liés à l'exploitation forestière est assurée dans la Société pour la réussite du processus d'Aménagement durable. Elle se fait déjà en interne au sein de la société ; nous souhaitons le cas échéant faire appel à des formateurs professionnels. Par ailleurs, ces formations incluent un apprentissage des mesures de sécurité inhérentes aux différents métiers de l'exploitation forestière.

4.1.1. L'inventaire d'exploitation

Les travaux de localisation des tiges se font par l'ouverture et la matérialisation de l'AAC sur terrain, le débroussaillage de 2m de largeur entre chaque assiette.

Les limites naturelles (cours d'eau), les arbres de la rive du côté de l'AAC sont marqués visiblement à la peinture rouge tout le long du cours d'eau pour éviter que les employés ne les traversent par ignorance lors de l'exploitation.

Les différents points des limites de l'AAC sont matérialisés par des panneaux de signalisation. Ces panneaux contiennent les informations suivantes :

- Numéro de AAC
- Superficie,
- Année

Qui sont posés obligatoirement à tous les passages des routes sur ces limites naturelles ou pas.

4.1.2. Zone hors exploitation

Les zones fragiles sont exclues :

- Zones marécageuses, zones à forte pente (pente supérieure ou égale à 30%) et zones de roches ;
- Zones à valeur culturelle ou religieuse : forêts ou arbres sacrés ;

Zones d'importance écologique, scientifique ou touristique : zone à très grande diversité floristique ou faunique. Les bordures de cours d'eau permanents, de marigots, autour de marécages.

Tableau 6: les zones à exclure

Cours d'eau	Largeur de la zone sensible
- Largeur	50 m sur chaque rive
- Ravines	10 m de chaque côté
- Ruisseaux ou marigots	20 m de chaque côté
- Marécages	10 m à partir de la limite
- Tête de source	150 m autour

4.1.3. Réseau routier et parcs à grumes

L'évacuation des produits forestiers ligneux de la forêt aux parcs s'appuie sur de tracé de routes optimales :

- La longueur minimale
- Direction Ouest-Est le plus possible pour assurer l'éclairage
- La route bombée, bon drainage
- Passer le plus possible dans les zones peuplées pour abattage
- Largeur minimale selon les conditions du terrain
- Les exutoires pour réduire l'érosion
- Les caniveaux de drainage tout le long de la route mais ne doivent jamais se jeter dans les rivières ou marécages

Les parcs sont créés le long de la route (direction maximale de débardage, conditions du terrain) :

- Sites avec bon drainage et légèrement inclinés
- A une distance minimale de 30m des cours d'eau
- Surface totale des parcs ne dépasse pas 0,8% de surface totale de l'AAC

4.1.4. Abattage contrôlé et tronçonnage

Les abatteurs seront formés à mieux observer les règles pouvant assurer le rendement et améliorer la qualité des découpes :

- La technique d'abattage à faible impact
- L'abattage directionnel
- La protection des sites sacrés

4.1.5. Débusquage et débardage

Après abattage, le carnet de chantier interne aidera à retrouver les pieds pour leur évacuation. L'optimisation de tracé de routes est nécessaire pour la protection des écosystèmes et la conservation de la biodiversité.

- Piste droite jusqu'au dernier pied et le débardeur cherche l'arbre le plus loin
- Eviter le plus possible les cours d'eau
- Eviter les sites sacrés
- Eviter de blesser les arbres d'avenir
- Limiter l'utilisation de Bulldozers au débusquage
- Créer de parcs le long de la route dans la direction de débardage sur un bon terrain

4.1.6. Chargement et transport

Le transport des bois doit s'effectuer le plus vite pour éviter la dégradation de la qualité du bois (dans un délai de 2mois au maximum) et éviter à l'entreprise des accidents.

Que ce moyen de déplacement ne soit pas profitable aux chasseurs pour embarquer leurs viandes. Afin de diminuer les impacts négatifs du chargement et du transport de bois, les mesures suivantes sont observées :

- Ne pas charger les grumiers au-delà de leur capacité utile ;
- Ancrer la charge à l'aide de chaînes ou câbles à chaque extrémité et d'autres chaînes réparties à des intervalles réguliers ;
- Maintenir une distance de sécurité d'au moins 20m autour du camion durant tout chargement ou déchargement ;
- Respecter les limitations de vitesse établies ;
- Ne jamais transporter d'autres passagers dans le grumier;
- Interdire tout transport de viande de brousse par les véhicules de l'exploitant;
- La présence de toute arme à feu à bord des véhicules de l'exploitant est interdite.

4.1.7. Usage des produits de traitement des bois et carburants

Les bois sont susceptibles d'être attaqués par les piqûres d'insectes et moisissures de champignons, si l'évacuation ne se fait pas pendant la période recommandée (2mois).La précaution mentionnée ci-haut aide à réduire l'utilisation des pesticides. La toxicité des produits de traitement doit être respectée de manière à ne pas dégrader la propriété du sol. Lors du traitement, nous tiendrons à :

- Employer des produits et quantités qui respectent le plus possible l'environnement ;
- Stocker des produits dans un abri et fond imperméable ;
- Aménager le lieu pour éviter tout versement dans l'environnement ;
- Prévoir des équipements de sécurité pour les traiteurs de bois :
 - Des bottes en caoutchouc ;
 - Protection des yeux ;
 - Pantalon, chemise à manches longues ;
 - Gants en plastique résistants aux produits chimiques ;
 - Un respirateur.

4.1.8. Opération post-exploitation

Afin d'assurer la régularité et la durabilité de la production, les zones exploitées doivent avoir la possibilité de se régénérer ultérieurement grâce à la protection des écosystèmes forestiers. Certaines mesures sont entreprises :

- Blocage des routes
- Labourage des parcs
- Casser des ponts
- Retrait des débris d'exploitation (tentes, déchets et huile...)

4.2. Mesures de gestion garantissant une exploitation à faible impact

Les activités de l'exploitation de bois causent les dégâts sur le peuplement forestier et son environnement ; pour éviter ou atténuer les conséquences, l'évaluation environnementale est nécessaire. La société s'engage à gérer durablement sa concession forestière d'où des mesures :

4.2.1. Diamètre d'exploitation

Les résultats de travaux d'aménagement aideront à mieux déterminer les mesures réelles de diamètre pour chaque espèce ; mais actuellement nous nous servons des normes (guides d'opération) en matière d'exploitation forestière pour choisir nos pieds.

4.2.2. Infrastructures routières

Le traçage des routes doit répondre au souci environnemental ; en réduisant au mieux la traversée de cours d'eau, de bien drainer la route (ne jamais jeter les eaux usées dans les rivières ou marécages).

4.3. Faune

Grace au partenariat avec les ONG environnementales et mesures socio-économiques (élevage des bétails, réglementation de la chasse, l'administration....), nous tenons à :

Respecter les zones de protection et de conservation prévues ;

Elaborer et appliquer un règlement intérieur à l'entreprise relatif à la chasse dans le chantier, la consommation et le transport de la viande de brousse ;

Bloquer les routes secondaires/bretelles

4.4. Autres Activités paysannes

La Maison NBK Service a trouvé indispensable d'aider la population à mieux s'organiser par sa participation active dans ses réalisations sociales bien ciblées.

Nous préconisons une bonne politique sociale qui s'occupe des problèmes stratégiques et pertinents des populations.

5. DIVERSES MESURES DE GESTION

5.1. Matérialisation de la GA et des AAC

La GA 042/5 est circonscrite dans les limites suivantes :

Au Nord : à partir du village Kayembe-Bumba, situé au croisement de la route secondaire Demba – Tshimbadi et à la rivière Mwanza Ngoma. De ce point de croisement, remonter le cours de cette rivière jusqu'à son confluent avec la rivière Nyindu, suivre cette dernière jusqu'à son confluent avec la rivière Lukunga qu'on remontera jusqu'à sa source, de ce point, tracer une ligne droite jusqu'à la source de la rivière Bolela ; puis descendre le cours de cette dernière jusqu'à son influent avec la rivière Lubudi ;

Au sud : le tronçon de la route secondaire qui part de la route principale et la voie ferrée au niveau de la gare Sapo-Sapo jusqu'à la localité de Mutanda située au croisement de cette route secondaire et la rivière Mwanza Ngoma, en passant par les villages suivants :Tshibamba, Kalonda, Mulonda-Mbuiji, Kolomonyi, Lubwe, Dumba, Tshifu, Luboya et Diomba. Ensuite, remonter le cours de Mwanza Ngoma jusqu'à son confluent avec la rivière Mangoma, suivre cette dernière jusqu'à la localité Mudimbi située sur la route principale Kananga – Dimbelenge. De ce point, suivre le tronçon de la route secondaire vers le Sud jusqu'au niveau de la source de la rivière Nyindu (II) à Kalamba ;

A l'Est : la rivière Lubudi, à partir de son confluent avec la rivière Bolela jusqu'à celui de la rivière Salaie, puis remonter le cours de cette dernière jusqu'à son confluent avec la rivière Nyindu (II), de ce point , remonter le cours de celle-ci jusqu'à sa source à Kalamba ;

A l'ouest : le tronçon de la route secondaire qui relie le village Kayembe-Bumba au village Kalombo sur la route principale et la voie ferrée, suivre le chemin de fer et la route principale jusqu'au village Sapo-Sapo en passant par les villages Tshimanga, Dibambu, Bulungu, Tshibangu et Tshitenge.

5.2. Arbres servant aux ouvrages de l'infrastructure routière

Les routes secondaires ainsi que certains ouvrages d'art (ponts, ponceaux, ...) sont faits pour durer. La Maison NBK Service se servira des arbres réputés résistants aux charges et imputrescibles pour la création du réseau routier et son bon ensoleillement.

6. PLANIFICATION DES ACTIVITES ET DES INVESTISSEMENTS

6.1. Préparation du Plan d'Aménagement

La réalisation du Plan d'Aménagement est un travail ardu qui nécessite une bonne préparation.

Ce qui explique un travail préliminaire conséquent :

- Le pré-inventaire du terrain précédé d'une étude bureau (cartographie du milieu, parcourir les documents sur la zone) pour dégager un taux de sondage provisoire.
- Le plan de sondage de l'inventaire d'aménagement.
- Les études socio-économiques.

Nous commençons les travaux dès la fin de l'année 2011 début 2012.

L'ensemble des travaux aboutira à la fin de l'année 2015 par le dépôt du plan d'aménagement à l'administration forestière et sa mise en œuvre débute en 2016.

6.2. Infrastructures routières

Les routes sont d'une grande importance dans l'exploitation des produits forestiers et garantie possible du développement.

La prospection provisoire de tracé ou réfection des routes grâce au cahier de charges est :

- la réhabilitation de 59 km de route
- l'agrandissement et le renforcement de deux ponts.

6.3. Actions sociales

La clause sociale du cahier de charges a été signée avec les représentants de 2 groupements : Kasonga Mubamba et Kasanganayi concernés par les 4 premières AAC figurant dans le présent Plan de Gestion, du 4 au 5/5/2011.

Les négociations ont dégagé une programmation à court terme, des réalisations socio-économiques reprises en annexe de la clause sociale signée entre les parties.

6.4. Investissement industriels en place et projetés

La Maison NBK Service a prévu :

- De s'investir dans la formation et information continue des acteurs dans la chaîne pour éviter le mélange.
- De maintenir la scierie en activité enfin de répondre aux besoins locaux.
- De doter le territoire d'une scierie mobile pour renforcer et maximiser le rendement de l'unité de transformation.

Contenu

- I. Introduction
- II. Présentation de l'entreprise
 - 2.1. Titulaire de la garantie d'approvisionnement
 - 2.2. Localisation Administrative de la concession
- III. Situation de la concession
 - 3.1. Description biophysique du Milieu
 - 3.1.1. Relief et hydrographie
 - 3.1.2. Climat
 - 3.1.3. Végétation
 - 3.2. Contexte socio-économique du milieu
 - 3.2.1. Les écoles
 - 3.2.2. Hôpital
 - 3.2.3. Anciennes usines
 - 3.2.4. Les chemins de fer
 - a. Les routes principales
 - 3.3. Les opérations forestières
 - 3.3.1. Moyen matériel
 - 3.3.2. Moyen humain
 - 3.3.3. Personnel qualifié
 - 3.3.4. Personnel non qualifié
 - 3.4. Ressources forestières
 - 3.5. Activités d'exploitation
 - 3.5.1. Historique
 - 3.5.2. Localisation
- IV. Mesures environnementales
 - 4.1. Méthodes d'exploitation
 - 4.1.1. L'inventaire d'exploitation
 - 4.1.2. Zone hors exploitation
 - 4.1.3. Réseau routier
 - 4.1.4. Abattage
 - 4.1.5. Débusquage

4.1.6. Chargement et transport

4.1.7. Usage des produits

4.1.8. Opération post-exploitation

4.2. Mesures de réduction, d'atténuation et de compensation des impacts sur le peuplement forestier et son environnement

4.2.1. Diamètre

4.2.2. Ouvrage

V. Diverses mesures de gestion

5.1. Matérialisation de la GA et des AAC

5.2. Production

VI. Planification des activités et des investissements

6.1. Préparation du Plan d'Aménagement

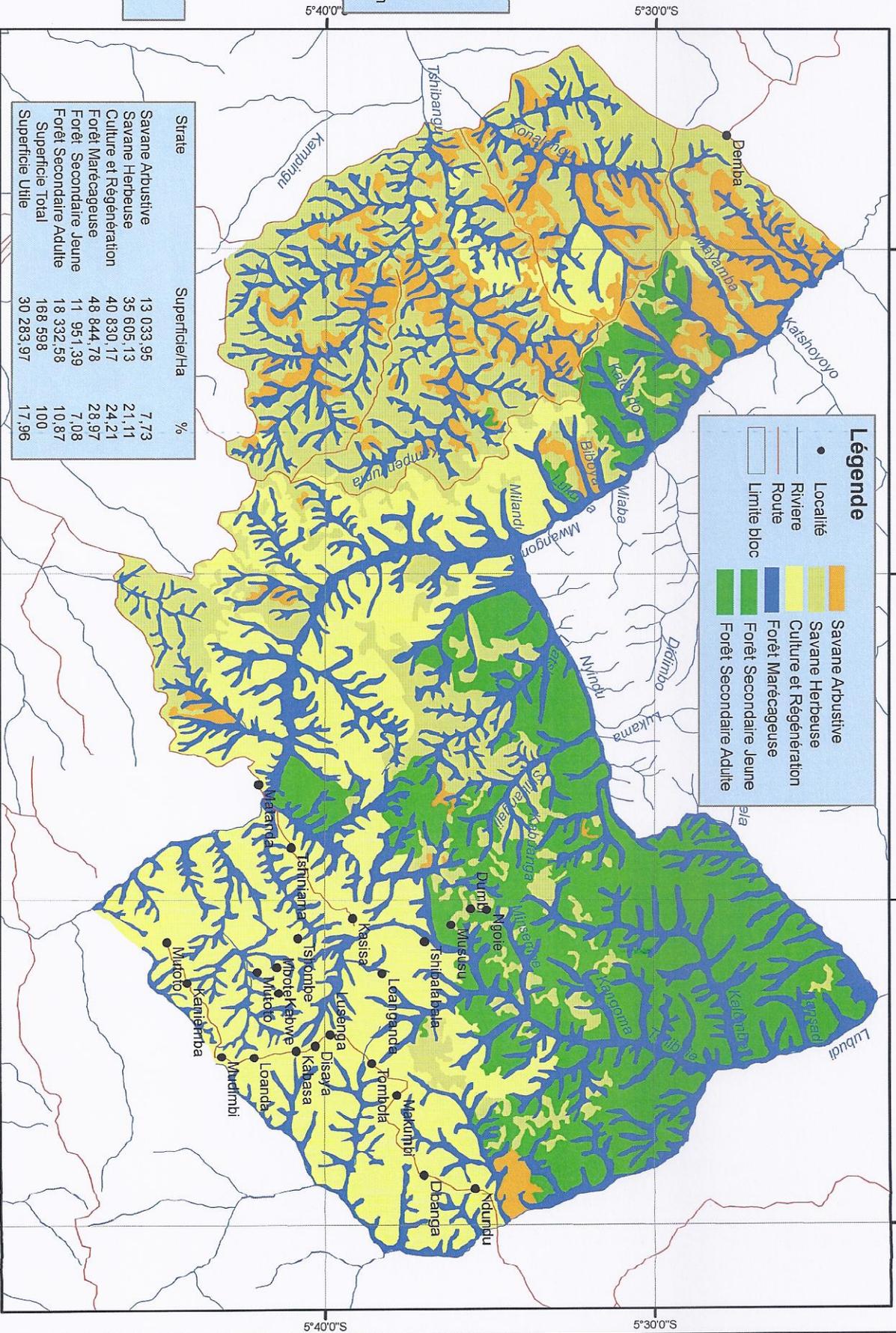
6.2. Infrastructures routières

6.3. Actions sociales

6.4. Investissement industriels en place et projetés



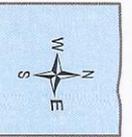
Carte d'occupation du sol du bloc forestier NBK SERVICE Territoire de Demba/Province du Kasai-Occidental



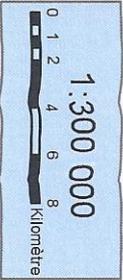
Source: GC
Image Landsat p177r064 du 16/05/2002

DATUM WGS 1984

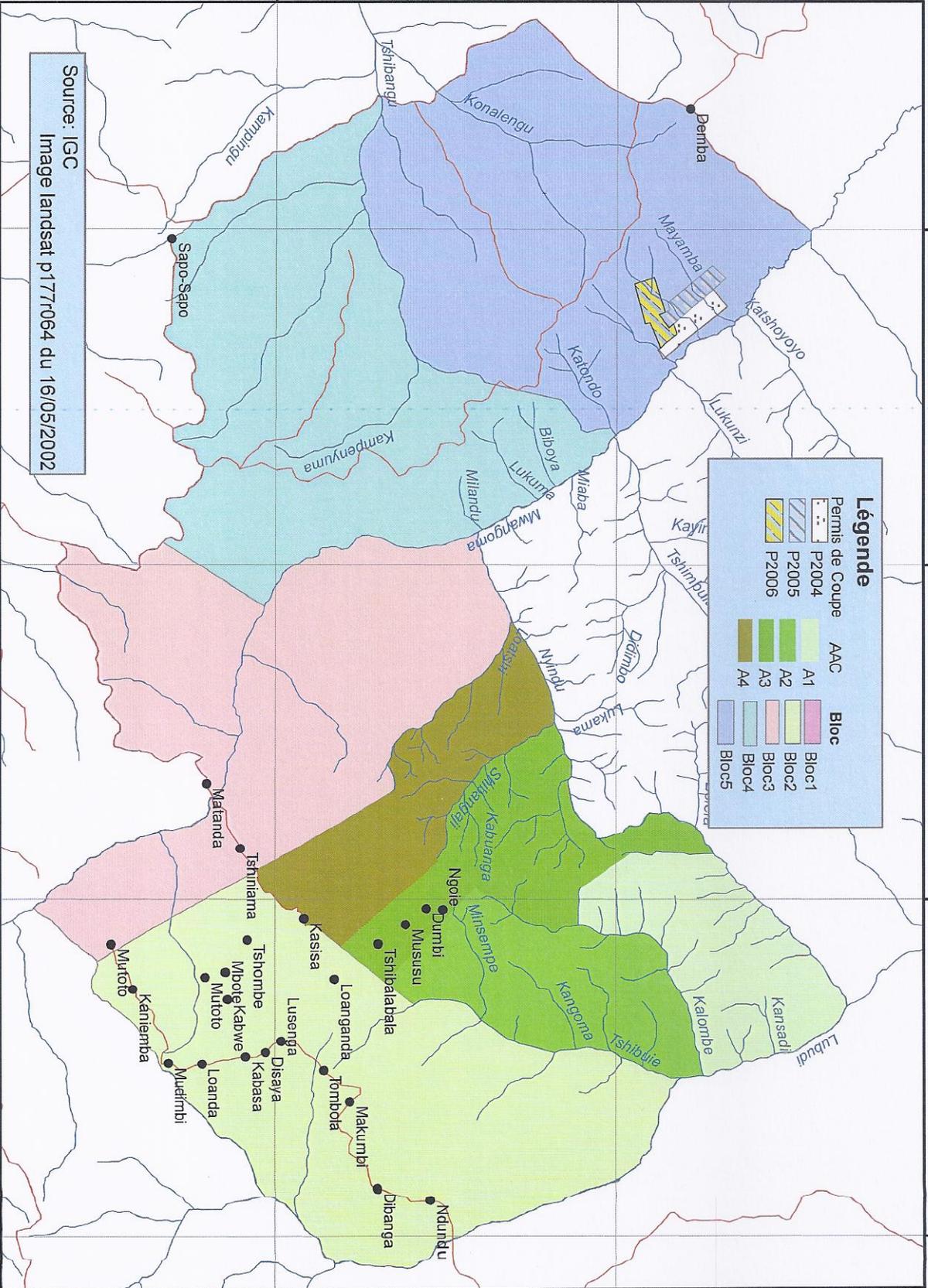
Travail réalisé à la DIAFMai 2011



Découpage de la concession NBK en blocs quinquennaux, assiettes annuelles de coupe et permis de coupe
Territoire de Demba / Province de Kasai-Oriental



Source: IGC
Image landsat p1777064 du 16/05/2002



Légende

Permis de Coupe		AAC		Bloc	
	P2004		A1		Bloc1
	P2005		A2		Bloc2
	P2006		A3		Bloc3
			A4		Bloc4
					Bloc5

Sigles et abréviations

AAC : Assiettes annuelles de Coupe

CG : Chef de Groupement

EFIR : Exploitation Forestière à Impact Réduit

GA : Garantie d'Approvisionnement

PA : Plan d'Approvisionnement

RN : Route Nationale

Maison NBK Service : Société d'exploitation forestière